



DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET SAISON 2026/2027

CLUB

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « **nouveau licencié** ». ☐

Veillez à vérifier ou à inscrire
votre adresse mail **pour recevoir
votre attestation de licence** dès
l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

_____@_____

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année **IMPORTANT** Veillez à indiquer **très lisiblement** votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N° ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc. ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

► Personne en situation d'handicap ☐ oui ☐ non

▼ Lieu-dit ▼ Code postal ▼ Commune

▼ Téléphone 1 ▼ Téléphone 2 ▼ Code style (voir au verso)

▼ Nom de naissance	▼ Ville de naissance
▼ Numéro de département de naissance	▼ Pays de naissance
Uniquement si pays de naissance autre que la France	
▼ Nom et prénom du père	▼ Nom et prénom de la mère

- **Adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- **Régler la somme de 39 € TTC** (licence : 38,40 € TTC et assurance : 0,60 € TTC).
- **Accepter** que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- **Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives** : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : _____ Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

- **Refuser d'adhérer à l'assurance** « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, **le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.**
- **Accepter** que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, **ne pas régler avec la licence la somme de 0,60 €** de l'assurance, mais **régler finalement la somme de 38,40 € TTC.**
- **Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives :** aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : _____

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

➤ Acceptez-vous de recevoir les actualités de la FFK ? ☐ oui ☐ non

INFORMATIONS

VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique « *Statuts et Règlements* »).

CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (**sous conditions**). Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « *Certificat médical* » sur le site ffkarate.fr

LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique « *Assurances* » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin de souscription des garanties complémentaires.

> **Responsabilité civile** : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.

> **Accident corporel** : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier Marsh. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuelle accident » s'élève à 0,60 € TTC quel que soit l'âge.

> **Options complémentaires** : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier Marsh. Le bulletin de souscription de garanties complémentaires est situé en dernière page de la notice d'information assurances.

EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur assurances.karate@marsh.com ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à Marsh. N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 1 45 16 66 36 (contrat n°10273)

Marsh
Département Sports & Événements
Tour Ariane
92088 Paris La Défense Cedex
Ligne dédiée : 01 87 21 27 86
Mail : assurances.karate@marsh.com

SERVICE LICENCES
01 41 17 44 40
licences@ffkarate.fr

STYLES ET DISCIPLINES

KARATÉ DO

Style	Code
Karaté Full Contact	KFC
Goju Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinomichi	KINO
Kyokushinkai	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokai	SHOK
Shotokan	SHOT
Shotokan Oshima	SHOHS
Shukokai	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA

KARATÉ JUTSU

Style	Code
Aïto Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
Bukido Sport	BUKISP
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Tai-Jitsu	NIHO
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokai	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Tai-Do	TD
Tai-Jitsu	TAI
Tai Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT
Art du combat et la canne de défense	ACCD

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Style	Code
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Vovinam Viet Vo Dao	VVVD
Arts martiaux vietnamiens traditionnels	AMVTRAD
Autre style des arts martiaux vietnamiens	AAMV
Krav Maga	KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS

AUTRES DISCIPLINES

Style	Code
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Seibukan	SEIBK
Qi-Gong	QGNG
Tai Chi Chuan	TCH
Wushu Lutte Chinoise	WLCH
Jeet Kune Do	JKD



FFK 39 rue Barbès 92120 MONTRouGE

ffkarate.fr



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2026/2027**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 1/2

Nom :

Prénom :

LES RESPONSABLES LÉGAUX, POUR LES ENFANTS MINEURS

- Je soussigné, responsable légal de l'enfant, l'autorise à participer aux cours, aux manifestations sportives et à être transporté pour les déplacements éventuels.
- Je m'engage à être présent au DOJO au début et à la fin des cours afin de déposer et récupérer mon enfant. Le S.K.N. décline toute responsabilité si votre enfant quitte seul le DOJO.

SÉCURITÉ DU PRATIQUANT

- Les ongles sont coupés courts, le KARATE GI (Kimono) est propre, l'hygiène corporelle est parfaite et une attitude correcte est exigée dans l'enceinte du DOJO.. Les bracelets, montres, pendentifs, bagues, boucles d'oreilles, chewing-gums sont interdits pendant la pratique.
- Il faut prévoir suffisamment d'eau pour s'hydrater pendant les cours.

COMPORTEMENT DU PRATIQUANT

- Les retards et les absences non justifiés, répétés ou un comportement nuisant à la bonne marche des cours pourront être sanctionnés par le professeur ou un responsable de l'association.
- En cas de perturbation du cours, le pratiquant sera mis à l'écart pour le reste du cours. Selon la gravité des actes, une procédure disciplinaire d'exclusion de l'association prévue dans les statuts pourra être engagée par le comité directeur
- Le pratiquant de KARATE, **quel que soit son niveau**, est associé à l'image de l'art qu'il pratique. Il s'engage à en respecter les valeurs lors de la pratique au DOJO, mais également dans tous les aspects de sa vie quotidienne. La 1^{ère} leçon, et la plus importante, du KARATE est :

空手道は礼に始まり礼に終る事を忘るな
(Karatedo wa rei ni hajimari, rei ni owaru koto wo wasuru na)

« N'oubliez jamais que le karaté commence et s'achève par le respect »

DROIT À L'IMAGE

- L'adhérent, ou son représentant légal, autorise l'utilisation de son image par le club, quel que soit le support ou média



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2026/2027**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2/2

RÈGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

L'ensemble des informations récoltées dans ce dossier sera géré informatiquement, vous disposez d'un droit de regard et de modification des informations stockées.

Nous utiliserons ces informations pour

- Gérer un fichier des adhérents de la saison grâce auquel nous communiquons certaines actualités du club, par email ou téléphone.
- Gérer les inscriptions aux événements auxquels vous participerez (stages, compétitions, passages de grades, formations...)
- Gérer un fichier des grades comportant la date de l'acquisition de vos grades et l'historique de vos adhésions au S.K.N.

Nous ne communiquons pas ces informations à des tiers.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Pour la pratique au DOJO

- Un KARATE GI Blanc, une ceinture (OBI) selon le grade, une coquille pour les hommes, des coques de protection pour les femmes, Mitaines bleues ou rouges pour tous, pour les cours KUMITE

- Pour la compétition (lire le document "objectifs")

DROITS ET DEVOIRS DE L'ADHÉRENT

D'après nos statuts, l'adhésion à l'association S.K.N. implique le règlement de la cotisation annuelle, et la souscription de la licence pratiquant auprès de la FFKaraté

Le règlement de la cotisation vous ouvre droit à des tarifs préférentiels pour les activités organisées au club sur décision du comité directeur (stages, sorties, etc...). En cas de réussite aux passages de grades, la ceinture vous sera offerte.

La participation aux assemblées générales ordinaires et électives, vous permet de faire valoir vos droits en tant qu'adhérent. Si elle ne peut pas être rendue obligatoire, elle est néanmoins fortement conseillée pour garantir une gestion démocratique et transparente de l'association.

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2026/2027**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Je remplis et signe la demande de licence à la FFKARATE, je la joins à ce dossier

☐

Je possède un passeport sportif KARATE *

OUI

☐

NON

☐

(*obligatoire en compétition officielle et pour homologuer les grades fédéraux, le cas échéant, pour les compétiteurs, le passeport sportif devra obligatoirement être visé par le médecin)

Si OUI, sa date d'expiration est :

Je souhaite commander un passeport sportif KARATE

OUI

☐

NON

☐

(tarif en vigueur 25 euros, prélevés par le club, reversés au comité directeur départemental de Karate et disciplines associées)

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2026/2027**

LES OBJECTIFS DU PRATIQUE

Nom :

Prénom :

Souhaite pour sa pratique de cette saison

KARATE TRADITIONNEL

OUI

☐

NON

☐

COMPÉTITIONS (*minimum 2 années de licence)

COMBAT (KUMITE SPORTIF)

OUI

☐

NON

☐

Pour les objectifs de compétition combat, nous avons mis en place :

- Un cours préparation compétition kumite hebdomadaire (le jeudi de 18h à 19h)
- Un coaching pendant les compétitions par un coach national, partenaire du club.
- Des entraînements Ad hoc à définir avec le coach compétition (Samedi et/ou Dimanche)
- NB: Les cours "préparation combat" proposés par la ligue et le département du Nord sont également fortement conseillés.
 - **Pour la compétition combat** : Le protège-dents, coquille pour les masculins, coques pour les féminines, les gants Bleus et Rouges, les protège-pieds Bleus et Rouges, les ceintures Bleue et Rouge et protège-tibias personnels sont obligatoires.
 - Le plastron, casque (Bleus et Rouges) sont également obligatoires pour certaines catégories d'âges – ils peuvent être prêtés par le club, sur demande et sous la responsabilité de l'emprunteur

KATA (KATA SPORTIF)

OUI

☐

NON

☐

Pour la compétition Kata : Les ceintures Bleue et Rouge sont obligatoires

- Un coaching spécifique sera mis en place sur les créneaux de cours et le Samedi de 17h à 18h

SELF DEFENSE (Jeudi 18/19h et Samedi 17/18h)

OUI

☐

NON

☐

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2026/2027**

INFORMATIONS MÉDICALES* :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

État médical particulier*

(*IMPORTANT: S'il existe une affection connue, préalable à l'inscription, merci de fournir un certificat médical autorisant la pratique du Karate):

Groupe Sanguin :

J'autorise les responsables et l'encadrement du S.K.N. à prendre toutes les mesures médicales reconnues nécessaires en cas d'urgence, dont je m'engage à prendre en charge les dépenses pharmaceutiques ou médicales, et autres frais.

Les accidents, même bénins, doivent être déclarés le jour même, les déclarations tardives ne pourront pas faire l'objet d'une déclaration de sinistre a posteriori.

Le S.K.N. décline toute responsabilité lors du port de lentilles et/ou de lunettes non adaptées à la pratique.

Ces informations seront transmises aux professeurs assurant les cours, elles permettent d'assurer la pratique en toute sécurité

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



Saison 2026/2027 Tarifs et dispositions particulières

Conditions générales

La cotisation club est un forfait pour tous les cours proposés (dès un cours par semaine)

Les cours sont préparés et assurés par des instructeurs

- 5ème et 4ème DAN - CQP et TFP (Diplômes professionnels)
- 2ème DAN - DAF
- 1er DAN - DIF

KARATE ENFANT et ADO (de 7 à 17 ans)

Licence Karaté SHOTOKAN	=	39€
Cotisation Club	=	113€
<i>(à noter, si remise du code pass'sports 2026, 50€ seront déduits)</i>		
Soit au total	=	152€

KARATE ADULTE

Licence Karaté SHOTOKAN	=	39€
Cotisation Club	=	153€
Soit au total	=	192€

Optionnel - Achat Passeport Sportif FFKARATE = 25€

SELF DÉFENSE à partir de 15 ans

Licence Karaté DÉFENSE	=	39€
Cotisation Club	=	153€
Soit au total	=	192€

La présidente **Déborah DROUY**



Saison 2026/2027 Tarifs et dispositions particulières

Conditions particulières

REGROUPEMENT FAMILLE

-25% sur la cotisation club dès la deuxième personne

CO-FONDATEUR, BUREAU/COMITÉ DIRECTEUR

Licence et cotisation offertes

INSTRUCTEUR (Diplômé à partir de DAF - à remettre au bureau)

Contre un engagement à gérer un minimum de 10 cours dans l'année la licence et la cotisation seront offertes

INSTRUCTEUR EN FORMATION SOUS L'ÉGIDE DU CLUB

FRAIS DE FORMATION OFFERTS JUSQU'AU DIF,
En contrepartie, une contribution bénévole à la vie du club sera attendue

La présidente **Déborah DROUY**